

Extrait du site : CONDUITE ROUTIERE

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/spip.php?article121>

Suggestion pour le rapport personnel

- Espace élèves - Téléchargement de documents pour les élèves - Rapport personnel -

Date de mise en ligne : lundi 14 février 2011

CONDUITE ROUTIERE

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Cette sous-épreuve s'appuie sur un dossier informatisé constitué par le candidat lors de sa formation en centre et en entreprise lié à un ou deux transports spécifiques autres que marchandises générales. Ce dossier est présenté oralement par le candidat pendant 15 minutes au maximum sans être interrompu. Suivent 15 minutes d'entretien avec le jury. Une problématique liée à la spécificité du transport présenté doit être clairement identifiée. La présentation orale doit être claire et structurée en faisant ressortir les aspects réglementaires et les contraintes techniques et physiques qui s'appliquent. Les outils actuels de communication sont disponibles pour la phase présentation.

Lors de l'entretien avec le candidat, l'ensemble des questions posées doit permettre de contrôler les compétences liées à la communication, la réglementation et/ou les techniques actuelles mises en oeuvre dans le transport et les évolutions envisagées.

- LE RAPPORT PERSONNEL -

Suggestion de contenu

Présentation de l'entreprise

- Identité de l'entreprise
 - Nom ou raison sociale
 - Adresse
 - Forme juridique
 - Registre du commerce

- Localisation (plan)

- Plan de situation

- Historique de l'entreprise

- Taille de l'entreprise
 - Effectif total
 - Effectif par qualification
 - Organigramme (structure et hiérarchie)

- Activité de l'entreprise

- Composition du parc de véhicules

- Matériel de manutention

Analyse d'une situation

- Présentation globale de la situation professionnelle
- Type de transport
- Matériel, marchandise, manutention
- Itinéraire
 - Contraintes
 - Détail
- Relations avec la clientèle

Conclusion

- Avantages et inconvénients de la profession
- Remerciements